

Appel à manifestation d'intérêt du Programme Concerté Pluri Acteurs Algérie Joussour

Réalisation d'un film pour valoriser l'action et contribuer à la reconnaissance des associations algériennes membres de Joussour

I - Le Programme Concerté Pluri Acteurs Algérie - Joussour

Joussour vise à contribuer au renforcement des associations algériennes et françaises actives dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse et à améliorer la prise en charge et la place de cette population cible en Algérie. Plus spécifiquement, Joussour ambitionne de renforcer l'action de petites associations locales en soutenant leurs initiatives et leur insertion dans des dynamiques territoriales et/ou pluri acteurs ainsi que les associations plus expérimentées en les accompagnant dans leurs démarches de professionnalisation. Joussour se fixe également pour objectif de favoriser la mise en réseau des acteurs impliqués dans le Programme et d'aider ce réseau à développer ses capacités de proposition et de dialogue avec les pouvoirs publics, notamment territoriaux. Initié par des associations algériennes et françaises en juin 2008, il réunit aujourd'hui 133 partenaires, algériens pour les trois quarts (associations, universités collectivités locales, services déconcentrés de l'Etat), français et européens pour le quart restant (associations, coopérative d'habitant, universités et collectivités locales) qui composent l'Assemblée Plénière (AP). Pour ce faire, ils ont signé la charte de Joussour et se sont engagés à respecter les valeurs du Programme et son règlement intérieur. Les membres de l'AP élisent un comité de pilotage mixte qui est responsable de la gouvernance de Joussour. Ce comité est composé de 8 membres associatifs élus de l'AP ainsi que des représentants du CFSI, de NADA, association nationale partenaire, du MEAE/SCAC, de l'Agence Française de Développement et de la délégation de l'Union européenne à Alger en tant que membres observateurs.

Doté d'un budget triennal de 3,7 M€ Joussour est cofinancé par l'Agence Française de Développement, par la Délégation de l'Union européenne à Alger, par la Fondation de France, par la Fondation RATP et par le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) qui en est l'ONG garante. L'association nationale partenaire NADA assure quant-à elle, sur la base d'une convention passée avec le CFSI, le portage juridique et administratif de Joussour en Algérie.

Diverses activités de renforcement sont développées pour atteindre les objectifs fixés. Des outils de type financiers, permettent de soutenir les projets et initiatives des associations tout en renforçant leur structuration. Des activités transversales qui comprennent des formations, un accompagnement collectif et individualisé, l'animation d'espaces d'échanges et de concertation, des rencontres régionales et thématiques et des outils de communication. La mise en œuvre opérationnelle des activités de Joussour est confiée à une cellule exécutive basée à Alger.

Depuis 2008, Joussour a soutenu 146 initiatives. Ces projets, portés par les associations algériennes, ont bénéficié à 316 000 enfants, jeunes et à leurs familles. Entre 2018 et 2020, il est prévu que le Programme cofinance, à travers 5 fonds d'appui, une cinquantaine de projets et initiatives. Les associations algériennes, parce que plus proches des populations, développent une gamme de services innovants en adéquation avec les besoins des populations les plus fragiles. Elles inscrivent leurs actions en complémentarité des politiques publiques dédiées à l'enfance et à la jeunesse sur des thématiques transversales : environnement, patrimoine, droits des personnes handicapées, droits de l'enfant, égalité hommes-femmes, culture, expression citoyenne des jeunes, accès aux loisirs... Pourtant, en dépit d'une remarquable qualité de services, la visibilité de l'action associative en Algérie reste confidentielle. Localement, leurs actions sont reconnues par les populations qui bénéficient directement de leurs services mais force est de constater que cette reconnaissance a du mal à dépasser le cercle local de leurs bénéficiaires. C'est pourquoi, la reconnaissance de l'utilité sociale de l'action associative auprès des populations, des pouvoirs publics, des acteurs économiques et de ceux du monde de la recherche constitue un enjeu externe majeur, de même que la capitalisation de leurs pratiques.

II – Le film

La réalisation d'un film s'inscrit dans les activités de capitalisation du Programme et répond à un double objectif : partager et valoriser les pratiques des acteurs associatifs de Joussour en Algérie et en France, valoriser l'utilité sociale de leurs actions auprès des populations, des pouvoirs publics locaux, nationaux et internationaux, des acteurs économiques et du monde de la recherche. Les membres pourront ensuite s'en emparer pour organiser des projections-débats sur l'utilité sociale de l'action associative sur leurs territoires. Le film devra être accessible en langue arabe et française (sous-titrage).

III - Pitch du film

Depuis 10 ans, des associations algériennes et françaises membres de Joussour, en partenariat avec différents acteurs, mettent en place, avec le soutien du Programme, des activités pour améliorer la situation de l'enfance et de la jeunesse. Ce film raconte l'histoire d'une démarche collective à travers différents parcours d'associations éclairés par le témoignage de leurs bénéficiaires.

IV - Méthodologie envisagée

Un premier travail d'identification des associations et des territoires devra être mené avec la cellule exécutive. Des missions de tournage seront ensuite organisées. Une première projection sera planifiée avec différents acteurs et le film pourra être retouché en fonction des orientations de ce panel pluri acteurs et du comité de suivi du film. Le comité de suivi, composé de membres du Programme et de personnes ressources, sera associé au choix du réalisateur et à toutes les étapes de suivi de la réalisation.

V – Profil recherché pour la réalisation du film

Nous privilégions le recrutement d'un(e) réalisateur ou réalisatrice algérien-ne au profil suivant :

- Expérience démontrée en réalisation de films ;
- Intérêt marqué pour l'action associative et sensibilité affirmée pour les enjeux de société ;
- Bonne connaissance de la société civile algérienne et du contexte sociopolitique algérien ;
- Capacité avérée à s'adapter à une multiplicité de contextes ;
- Capacité à respecter les orientations fixées par le collectif ;
- Maîtrise de l'arabe dialectal algérien et du français.

VI – Comment manifester votre intérêt

Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer par courrier électronique **avant le 7 février 2018 à 09h00** à l'attention de : communication@pcpalgerie.org et de coordination@pcpalgerie.org en copie à pcca_algerie@cfsi.asso.fr

- votre curriculum vitae en langue française, actualisé et synthétique (2 pages maximum) ;
- une note d'intention d'une page qui décrit ce qui vous motive à réaliser ce film et la vision que le pitch vous inspire ;
- un synopsis de quelques lignes en langue française qui illustre comment vous comptez retranscrire votre vision en images et l'histoire que vous souhaitez raconter ;
- facultatif : un portfolio ;
- facultatif : des liens pour visionner vos travaux (si disponibles en ligne).

V – Calendrier indicatif de la réalisation

- Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt : semaine du 14 janvier 2018
- Réception des candidatures : 7 février 2018 à 9 h 00
- Sélection des candidatures : semaine du 12 février 2018
- Appel d'offre restreint : semaine du 26 février 2018
- Réception des offres : 2 avril 2018
- Présentation de la proposition au comité de suivi : semaine du 16 avril 2018
- Réalisation et montage : entre début mai et fin août 2018
- Présentation de la première version du film : septembre 2018
- Livraison du produit final : fin octobre 2018

Cet appel à manifestation d'intérêt est destiné à identifier un-e réalisateur ou réalisatrice consultant-e. A l'issue de cet appel, une présélection sera établie par le comité de suivi du film. Un appel d'offres restreint sera ensuite lancé auprès des consultant-e-s présélectionné-e-s.

Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer votre curriculum vitae accompagné de la note d'intention et de la vision que le pitch vous inspire **avant le 5 février 2018 à 09h00** à l'attention de : communication@pcpalgerie.org et de coordination@pcpalgerie.org en copie à pcca_algerie@cfsi.asso.fr

Attention : la langue de cet Appel est le français et les documents demandés doivent être transmis dans cette langue.